

CLAS, André et Hayssam SAFAR (dir.) (1992) : *L'environnement traductionnel. La station de travail du traducteur de l'an 2001*. Actes du Colloque de Mons, du 25 au 27 avril 1991, Sillery (Québec), Presses de l'Université du Québec, AUPELF1-UREF2, XXI + 374 p.

François Lanctôt et Marielle Hébert

Volume 38, numéro 3, septembre 1993

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/003391ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/003391ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0026-0452 (imprimé)

1492-1421 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Lanctôt, F. & Hébert, M. (1993). Compte rendu de [CLAS, André et Hayssam SAFAR (dir.) (1992) : *L'environnement traductionnel. La station de travail du traducteur de l'an 2001*. Actes du Colloque de Mons, du 25 au 27 avril 1991, Sillery (Québec), Presses de l'Université du Québec, AUPELF1-UREF2, XXI + 374 p.] *Meta*, 38(3), 535–537. <https://doi.org/10.7202/003391ar>

■ CLAS, André et Hayssam SAFAR (dir.) (1992): *L'environnement traductionnel. La station de travail du traducteur de l'an 2001*. Actes du Colloque de Mons, du 25 au 27 avril 1991, Sillery (Québec), Presses de l'Université du Québec, AUPELF¹-UREF², XXI + 374 p.

Le Colloque de Mons, qui s'est déroulé du 25 au 27 avril 1991 dans le cadre des Deuxièmes Journées scientifiques du Réseau thématique de recherche «Lexicologie, terminologie, traduction», a permis de dresser un tableau de la recherche de pointe menée à travers le monde sur l'environnement traductionnel et nous laisse entrevoir l'évolution future de la traduction comme profession et comme discipline.

À la lecture des Actes du colloque, nous constatons que nous sommes bel et bien entrés dans l'ère de la mondialisation des communications, dont les effets se font déjà sentir dans l'univers de la traduction. Nous découvrons en même temps qu'existent un sentiment d'appréhension ainsi qu'une extrême prudence face à la traduction assistée par ordinateur, bref, face à toute forme d'automatisation des activités langagières. Les promesses non tenues par la traduction automatique sont encore bien gravées dans les mémoires !

Trois grands sous-thèmes étaient à l'ordre du jour de ces journées scientifiques : la traduction automatique et la traduction assistée ; la station de travail du traducteur et, enfin, traduction, terminologie et informatique.

En matière de traduction entièrement automatique (TA) et de traduction assistée par ordinateur (THAM), la recherche est omniprésente. Ce premier volet est tout à fait instructif, car il nous apprend à discerner les genres. Ainsi, sous le concept fédérateur désigné par l'expression «traduction assistée par ordinateur», ou TAO, on trouve plusieurs approches susceptibles de se révéler extrêmement utiles, quoi qu'on en dise, dès lors qu'elles sont exploitées judicieusement. Pensons à un système de TA qui peut fort bien jouer le rôle de «veilleur», c'est-à-dire produire des traductions grossières destinées à filtrer les documents, dont les plus intéressants sont ensuite confiés à des spécialistes bilingues. Sans oublier la traduction humaine assistée par ordinateur, faite de tous ces petits outils électroniques qui ont modifié nos habitudes de travail depuis quelques années. Selon le Groupe d'études sur la traduction automatique (GETA) de Grenoble, la station de travail de l'avenir sera axée davantage sur des environnements génériques, dont la conception dépendra du traducteur lui-même, de ses besoins et de ses compétences. Celui-ci devra se montrer «bricoleur» à ses heures pour maîtriser son futur poste de travail : un micro-ordinateur équipé de logiciels de vérification orthographique, de consultation terminologique et de communications, et relié à un serveur de réseau local ou télématique sur lequel tourne un système de traduction entièrement automatique pouvant produire au besoin des sorties brutes.

Suit une incursion dans les rouages de cette TAO, qui, de toute évidence, servira d'assise à la station de travail de l'an 2001. Les divers traitements TA imposés aux textes à traduire entraînent de nombreuses opérations complexes, et les modèles exposés ici par

les spécialistes réclament une lecture attentive. On nous rappelle cet axiome voulant que la TA comporte trois phases essentielles : l'analyse, le transfert et la génération. Divers processus peuvent être mis à profit pour leur réalisation effective, d'où l'intérêt de la désambiguïsation, par exemple, qui permettra une interprétation correcte de la phrase suivante au stade de l'*analyse* du texte de départ : *il nous parle de l'école de cuisine lyonnaise*. Est-ce l'école ou la cuisine qui est lyonnaise, voilà la question ! Les experts présentent plusieurs solutions à ce problème, dont l'approche interactive, qui consiste à établir un dialogue entre un système de TA et le traducteur humain. Ce dernier répond à des questions précises qui renseignent la machine sur le contexte ainsi que sur les relations syntaxiques et sémantiques de la phrase traitée.

Du côté de la THAM, nous découvrons ODILE, un projet d'application sur Macintosh, intégrant lemmatiseur et dictionnaire, qui exploite toutes les possibilités de l'interface graphique au profit d'une recherche terminologique simplifiée ; aussi, un poste de travail sur Macintosh offrant un dictionnaire français-arabe spécialisé en finance et comptant 15 000 entrées.

Le groupe SITE (entreprise privée d'ingénierie documentaire) nous présente son expérience en matière de TAO : projet EUROLANG, axé sur le traitement automatique de la langue naturelle (TALN), production de glossaires et de lexiques, chargement de données provenant d'une base lexicale «étrangère». Il nous décrit aussi les fonctionnalités qui devraient être mises à la disposition du traducteur de l'an 2001, toujours dans un poste de travail *configurable* : affichage simultané des textes source et traduit, macrocommandes permettant de permuter des groupes de mots, manipulations grammaticales (mise au pluriel, mise à la voix passive, etc.), recherche et remplacement intelligents intégrant des connaissances grammaticales et typographiques, détection de phrases répétitives et gestion d'annotations successives pour les différentes relectures. La présence de divers traitements linguistiques (lemmatiseurs, correcteurs grammaticaux et stylistiques) viendra aussi enrichir cette trousse à outils.

Le deuxième volet est consacré à la station de travail du traducteur proprement dite, appelée également poste de travail du traducteur (PTT). Nous y apprenons que l'idée d'un poste de travail a germé il y a plus de dix ans. En effet, c'est au Congrès international de linguistique computationnelle de 1982, qu'Alan Melby, chercheur à la Brigham Young University, exposait les principes du poste de travail qu'il avait conçu. Ce n'est toutefois que quelques années plus tard que s'est répandue l'idée de mettre les technologies de l'informatique au service du traducteur pour lui faciliter le travail et mieux répondre à la demande sans cesse croissante. Les avis sont partagés au sujet du PTT, surtout en raison des besoins propres à chaque environnement et des nombreuses contraintes liées à l'exploitation. Par exemple, vu sa structure décentralisée et la mobilité de son personnel, l'ONU a décidé de mettre ce projet en veilleuse jusqu'à l'apparition d'outils vraiment performants, préférant investir dans la gestion de la documentation de référence, besoin jugé plus impératif. De leur côté, les pays européens s'intéressent plutôt à un poste de travail pour rédacteurs, car, avec l'avènement de l'Europe unique, ils devront désormais publier en plusieurs langues. C'est au Canada que l'enthousiasme est le plus grand. En 1989, le Secrétariat d'État du Canada confiait au Centre canadien de recherche sur l'informatisation du travail (CCRIT) le mandat de concevoir un poste de travail à partir de matériels et de logiciels du marché. L'expérience a été concluante et les traducteurs attendent la version réseau du PTT qui comporte, outre l'indispensable logiciel de traitement de texte, un logiciel de conjugaison, des dictionnaires électroniques anglais-français, un vérificateur orthographique, un logiciel de comparaison de textes, un logiciel de conversion de fichiers de traitement de texte, un gestionnaire de données terminologiques, un outil de recherche documentaire et un programme de sauvegarde. Malgré certains problèmes liés

à la formation et à l'aménagement fonctionnel du poste de travail, les traducteurs ont tôt fait d'approprier ce nouvel outil de travail.

Le troisième volet, «Traduction, terminologie et informatique», a fait également l'objet d'une réflexion profonde. Quatre points principaux ressortent des quatorze exposés traitant de ce sous-thème: l'initiation du praticien aux appareils, aux logiciels et aux produits d'aujourd'hui, la continuité dans l'actualisation des connaissances du traducteur, l'importance des outils terminologiques qui viennent combler les lacunes des dictionnaires spécialisés et le souci de la qualité du travail, de la production et de la formation.

La formation des traducteurs et celle des formateurs est une préoccupation générale des pays francophones. La question a d'ailleurs été reprise en table ronde. Enseigner la traduction représente de plus en plus un défi de taille. D'une part, il faut apprendre aux futurs traducteurs les rudiments de l'informatique pour qu'ils puissent utiliser efficacement un ordinateur ou des bases de données et, d'autre part, il faut donner aux traducteurs en exercice les moyens de se recycler périodiquement. Certaines universités ont trouvé des solutions. Ainsi, l'Université de Rennes 2 a mis en œuvre différentes stratégies, dont la principale est l'établissement d'un centre de formation permettant aux étudiants de devenir «opérationnels, polyvalents et maîtres du clavier et de l'environnement informatique». La formation de spécialistes de l'enseignement de la traduction est un problème aussi vaste que celui de la formation des traducteurs. Préoccupé par cette question, M. Jean-Claude Gémard, de l'Université de Montréal, propose l'organisation d'un stage international francophone et intégré de traduction (SIFIT), dont le but serait de former des spécialistes de l'enseignement de la traduction capables de transmettre leur savoir à d'autres formateurs. Les quatre volets de ce stage (didactique, théorie, pratique et application) permettraient aux participants d'approfondir les principales méthodes d'enseignement, d'actualiser leurs connaissances théoriques, de se familiariser avec la dimension professionnelle et de faire de la recherche en traduction et dans les disciplines associées.

Comme on peut le constater, le Colloque de Mons a donné lieu à une analyse en profondeur des multiples perspectives d'avenir de la traduction. On y a abordé d'une façon réaliste les nouveaux défis posés par la mondialisation des communications: la diffusion de l'information à l'échelle planétaire, à une vitesse vertigineuse, rend les besoins en traduction plus importants et plus urgents que jamais. Ces actes nous mettent au fait des derniers développements en matière de traduction assistée par ordinateur et d'outils d'aide à la traduction en général. Ils nous renseignent aussi sur les problèmes relatifs à la formation des formateurs et des traducteurs. Enfin, ils nous incitent à amorcer à notre tour une réflexion préparatoire, exercice tout à fait salutaire à l'aube de l'an 2001.

Notes

1. Association des universités partiellement ou entièrement de langue française
2. Université des Réseaux d'Expression Française

FRANÇOIS LANCTÔT ET MARIELLE HÉBERT
*Corporation professionnelle des traducteurs et
interprètes agréés du Québec, Montréal, Canada*